



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-9654>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-9654**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-171460

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Gonesse

Correspondant : BLAZY Jean-Pierre, Maire

Adresse : 66 RUE DE PARIS, B.P. 10060 95503 GONESSE

Coordonnées :

Téléphone : 0134531182

Courriel : marches-publics@mairie-gonesse.fr

Adresse internet : <http://ville-gonesse.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Analyses bactériologiques alimentaires, de surface et de potabilité de l'eau

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : ABIOLAB-ASPOSAN

Adresse :60 ALL SAINT EXUPERY, 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

Montant (H.T.) : Indéfini

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 25/01/2024

Autres informations : Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.marches-publics.info>
Entreprise ABIOLAB-ASPOSAN Marché n° : 2023S18 Il s'agit d'un marché dit mixte. Il comprend des prestations à prix forfaitaires (interventions programmées dites préventives) où il sera fait application d'un prix global et forfaitaire (DPGF) et des prestations à prix unitaires (interventions ponctuelles hors DPGF dites curatives) où il sera fait application d'un accord-cadre mono- attributaire à bons de commande conformément au BPU) avec des montants annuels de 0.00 euros HT minimum et de 5 000.00 euros HT maximum Nombre d'offres reçues : 1;

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2024